



**DÉCISION DU MAIRE**  
N° 2023 - 019

*Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat*

**COMMANDE PUBLIQUE**  
**ACQUISITION D'UN TRACTEUR POUR LES SERVICES DE LA VILLE**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu la consultation en procédure adaptée pour le marché de fournitures relatif à l'acquisition d'un tracteur pour les services de la ville ;
- Vu l'analyse des offres.

**DECIDE**

- De signer un contrat avec l'entreprise ci-dessous après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objets	Titulaire	Montant
Marché relatif à l'acquisition d'un tracteur pour les services de la ville	<b>EXPERT JARDIN</b> 22 rue des Crots Taupins – ZA les Bréandes 89000 PERRIGNY	44 961.67 € HT suivant acte d'engagement

- D'autoriser la reprise de l'ancien tracteur par l'entreprise pour un montant de 2 000 € HT.
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ce projet.



A Tonnerre, le 30 janvier 2023  
Pour extrait conforme,

Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre